

GROUPE ANDRÉSY DYNAMIQUE

Vous êtes nombreux à nous faire part de votre intérêt pour les tribunes des oppositions municipales du journal AndréSy Mag. Vous avez pour beaucoup salué les intentions des 3 groupes minoritaires de travailler en bon esprit, notamment par le biais de ces tribunes. **Sauf que ça ne plaît pas au maire d'AndréSy ! Vous constatez donc que les 3 groupes signent à nouveau leur tribune sans mise en commun des textes et signatures, la conséquence d'une nouvelle injonction de Mr Wastl, très ennuyé que les 12 élus minoritaires dont ses ex-élus et adjoints, puissent démontrer que l'engagement pour leur commune peut être dénué de vision politique... Petite gesticulation qui n'est pas de nature à nous perturber !**

Notre entente dérange le 1^{er} magistrat de la ville qui s'adonne depuis toujours à son sport favori, faire de la politique politicienne à tout va. S'occuper non stop de l'opposition municipale au lieu de s'atteler à ses obligations de résultats de maire, démontre pour le moins le manque de maîtrise et de sérénité de la fonction, et disons-le à 10 mois des élections municipales 2026, inquiètent les prétendants au titre !

Monsieur Wastl préférerait que nous nous écharpions, une occasion rêvée de s'épancher sur les réseaux sociaux, son premier bureau, où les "fake news" sont devenues légion, un domaine où le Maire est passé maître d'ailleurs. Sur Facebook, en conseil municipal et jusqu'en conseil communautaire désormais, rien n'arrête les inventions et fausses affirmations à l'encontre de notre groupe et de notre cheffe de file particulièrement. Sans doute pour tenter de masquer les engagements de campagne non respectés et l'état des Finances de la ville ? Une tactique bien connue de ceux qui ne peuvent convaincre de la bonne gestion de leur ville par des preuves tangibles.

Pour la petite majorité écologiste, il s'agit désormais de "sauver les meubles". Les 2 augmentations de taux de la Taxe Foncière imposées par le maire sans utiliser les leviers d'économie pourtant existants, n'auront pas suffi. Mais il paraît qu'il y a un bilan de mandat dans ce journal, *la cerise sur le gâteau* !!

VOS ÉLUS « sans étiquette » du Groupe ANDRÉSY DYNAMIQUE :

Isabelle Madec, Mourad Boukandoura, Rachid Esadi, Jacques Rémond

GROUPE NOTRE PARTI C'EST ANDRÉSY

Chères Andresiennes, Chers Andresiens

Depuis quelques mois, les trois groupes d'opposition avaient choisi de faire une tribune commune, ce ne sera pas le cas pour ce numéro d'AndréSy Mag.

En effet, M. le Maire refuse désormais que nous affichions notre unité dans une publication partagée sous des motifs fallacieux comme, la difficulté de mise en page ou le surcroît de travail pour le service communication.

M. Le Maire, directeur de la publication, baffoue une fois de plus le droit d'expression de l'opposition (article L. 2121-27-1 du CGCT).

De quoi M. le Maire a-t-il peur ? Refuser une tribune pour des motifs politiques, parce que l'union des oppositions dérange, **pourrait être considéré comme un abus de pouvoir et un déni de démocratie.**

Il nous semblait important de porter la situation à la connaissance des habitants pour les sensibiliser sur ces agissements alors que **notre édile s'apprête à publier son bilan de façon précipité à dix mois des élections bien que personne ne se soit encore porté candidat. À moins que ...**

Retrouvez les infos détaillées sur notre page Facebook (Notre Parti C'est AndréSy).

Vos élus NPCA

Véronique CIVEL et Denis FAIST

ANDRÉSY UNION CITOYENNE

Ambiance fin de règne ?

Après 5 ans d'incapacité à agir faute des moyens dont il a privé la ville, d'une saine gestion, d'une vision d'avenir et de la nécessaire empathie pour les habitants, M. le maire a rendu public un projet de budget 2025 qui peine à dissimuler des comptes bancals derrière un paravent de rigueur.

Lors du Conseil Municipal d'avril, M. le maire a une nouvelle fois échoué à garder ses nerfs. Déjà excédé par les propositions de l'opposition sur un Plan Communal de Sécurité dont il a paru prendre connaissance au débotté, il a présenté, nerveux, un numéro d'équilibriste et d'auto-justification. Cueilli par nos analyses chiffrées objectives, manquant de répartie et chafouin que nous ayons l'outrecuidance de montrer « l'incurie de sa mandature », la brutalité de sa gouvernance et la fuite des compétences de la ville (oui les services n'en peuvent plus d'essayer en vain de travailler avec ce personnage lunatique à la gestion de projets erratique), il s'est vite réfugié dans son schéma tactique habituel: surdité agressive, verbe haut, mépris, attaque personnelle et victimisation. Car quand le maire "est fâché", il ne peut s'empêcher de "toujours faire ainsi": cracher son venin sur des adversaires désignés coupables.

On s'attendait à de la poésie et on n'a pas été déçu ! La grande classe littéraire, usant de figures de style classiques: accumulation (de lieux communs), antiphrases, emphase (dans la condescendance), éthopée (qualifiant moralement ses opposants) et abusant de ses artifices rhétoriques favoris: questions agressives (« tu vas me laisser parler ? », « j'arrête le Conseil ? »), ultracréditarisme (distribuant son avis sur des sujets non maîtrisés), sophismes.

La dimension d'exemplarité de la fonction est passée depuis longtemps à la trappe du Père Ubu ! Paré de son costume d'édile, il n'hésite pas à dévoiler aux andrésien des « décisions » non encore soumises au vote de leurs représentants, dont il méprise manifestement la fonction autant que la personne. Parvenu maire, ce monsieur qui souffre d'une consommation compulsive des réseaux sociaux y répand ses opinions. Se défoulant sur Facebook, il attaque systématiquement ad personam tout contradicteur, qu'il qualifie outrageusement, classe abusivement, voire accuse d'appartenir à la « fachosphère ». Abrisé ou non derrière la dématérialisation, au mépris de l'éthique et de la déontologie, il s'autorise sans réserve à déverser publiquement d'un ton sentencieux sur ceux qu'il veut couvrir d'opprobre, souvenirs tronqués, demi-vérités et accusations mensongères.

Comment qualifier ces outrances ? Calomnie, atteinte à la vie privée, diffamation, pratiques « peu reluisantes » et répréhensibles surtout pour un dépositaire de l'autorité publique. Manque de respect, d'arguments pour le débat d'idées, de lucidité face aux tâches ardues et véritables responsabilités d' élu local ? On ne connaît pas le carburant mais pour le régime moteur, M. le maire semble en roue libre: ne respectant aucune limite, il ose tout et c'est ça qui le distingue.

Malgré sa tendance à faire la leçon aux plus sachants, il reste donc beaucoup à apprendre à M. le maire sortant. Résolument ignorant des réelles préoccupations des andrésien, espérons, dans l'intérêt général, que le candidat à sa réélection ne continue pas à exercer son inconséquence sur la gestion communale !

Groupe AndréSy Union Citoyenne (AUC) :

Michel PRÈS, Chantal LORIO, Ludovic LAUBY, Annie MINARIK, Marie SISSUNG, Guillaume ESNAULT